

Succès pour le dispositif Argent de poche

27 août 2025

Jeunesse

Cet été encore, la Ville a proposé à 46 jeunes de 15-16 ans des missions rémunérées au sein de la collectivité. Encadrants comme jeunes sont très satisfaits de ces collaborations.

Il est souvent difficile pour les jeunes de 15-16 ans de décrocher un emploi pendant les vacances scolaires, les employeurs étant généralement réticents à embaucher des mineurs. Pour répondre à cette problématique, la Ville a lancé en 2024 le dispositif « **Argent de poche** ».

Cet été, 46 jeunes ont participé à cette initiative et ont ainsi effectué des missions de 12 heures réparties sur 4 demi-journées de 3 heures. Accompagné·e·s par un tuteur, les jeunes, ont bénéficié d'une gratification de 80 € à l'issue de leur mission.

Au-delà de la rémunération, ce dispositif offre aux jeunes l'occasion de découvrir le monde du travail, de se familiariser avec la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, puis de vivre leur premier entretien professionnel.

Les différentes missions qui ont été proposées :

- Entretien des terrains de sport avec les Espaces publics,
- Nettoyage des livres et classement à la Médiathèque,
- Entretien, rangement, tri dans les écoles maternelles,
- Nettoyage et entretien dans les écoles,
- Tâches administratives et classement à la Direction des Ressources Humaines (en fonction des disponibilités),
- Nettoyage, rangement, tri, inventaire à la Petite Enfance
- Rangement, tri, inventaire, décoration dans les centres de loisirs

Les mots d'Alexis, qui a effectué sa mission auprès du service des Espaces publics :

« Je passe en classe de seconde. Après quelques vacances passées à la montagne, c'est sympa de participer à cette mission Argent de poche. Cela permet de m'occuper et le fait de faire des demi-journées me laisse quand même du temps pour du loisir. De plus, ça fait une petite somme d'argent non négligeable.

Concernant ma mission, j'ai fait du désherbage manuel autour des terrains de foot. J'ai plutôt aimé.

Pour postuler, j'ai dû faire une lettre de motivation et un CV. C'était une première expérience pour moi mais plutôt intéressante, tout comme l'entretien qui était surtout destiné à nous rassurer et à nous expliquer les missions. Je n'ai pas trop stressé. »

Les mots de Loïc, son encadrant :

« Cela fait une aide utile dans les missions quotidiennes et c'est surtout plus agréable de travailler à plusieurs que seul sur ces travaux de désherbage que nous réalisons deux fois par an. La fin août est le moment idéal,

juste avant la reprise sportive. Une autre session de désherbage a également lieu à l'automne.

L'expérience d'encadrer un jeune, c'est sympa, même si je connais un peu car j'ai déjà eu un apprenti. Ce système de tutorat, c'est important pour donner aux jeunes l'envie de travailler et pour permettre de valoriser le travail que l'on fait à l'extérieur de la collectivité. Ce premier pied dans le monde professionnel peut aussi susciter des vocations et faire de futurs apprentis. »

Les mots de Claudine Ciglia, adjointe au maire en chargé de la Petite Enfance et de la Jeunesse :

« Nous bouclons le deuxième été du dispositif Argent de poche et nous en sommes très contents. Nous avons de très bons retours, que ce soit de la part des jeunes que des encadrants. De nombreux jeunes postulent de nouveau donc c'est qu'ils ont apprécié leur expérience.

Ce service, comme de nombreux autres initiés par le service Animation éducative et jeunesse, répond à une difficulté bien précise des 15-16 ans, celle de trouver un job à leur âge. »

■